

**BULGARIE**

**Blessure par balles, brûlure : la  
« loi » est rude envers les jeunes  
Rom**

*Index AI : EUR 15/004/00*

**Embargo : mercredi 16 août 2000  
(00 h 01 GMT)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Des cas de brutalité policière continuent d'être signalés en Bulgarie, en particulier à l'encontre de la communauté rom forte de 800 000 membres. Des rapports publiés par Amnesty International précisent les circonstances de deux épisodes au cours desquels des policiers auraient commis des actes de brutalité contre des enfants rom.

Le 10 mai 2000, à Sliven, un policier surveillant un établissement vinicole en bordure du ghetto rom de la ville a blessé par balles à la tête et à la main Atanas Djambazov, adolescent rom âgé de quatorze ans et particulièrement menu. Le policier aurait ensuite laissé sans assistance le jeune garçon inconscient. Il semblerait qu'Atanas essayait de s'enfuir de la cour de l'usine après avoir, en compagnie de camarades, pris des palettes pour faire du feu.

Le 29 avril, à Vidin, Tsvetalin Perov, adolescent rom de seize ans détenu par la police, aurait été brûlé au troisième degré sur 15 p. cent de la surface de son corps. Le jeune garçon, épileptique et souffrant d'un handicap mental, avait souvent des ennuis avec des membres de la police qui l'auraient maltraité à plusieurs reprises. Selon les policiers présents lors des faits,

Tsvetalin aurait lui-même mis le feu à ses vêtements. Leur rapport comporte cependant des incohérences et aucune preuve matérielle n'a pu être produite. Tsvetalin assure qu'un policier l'a frappé jusqu'à l'assommer et que c'est la douleur provoquée par les flammes qui lui aurait fait reprendre connaissance. Le feu s'est, semble-t-il, révélé particulièrement difficile à éteindre, ce qui, avec la gravité des brûlures, semble indiquer qu'un agent accélérant tel que de l'essence à briquet a été répandu au préalable sur Tsvetalin.

Selon Amnesty International, une enquête minutieuse et impartiale doit être menée sur ces deux cas et toute autre affaire similaire. Étant donné la fréquence et la régularité des signalements de brutalités policières, l'Organisation appelle les autorités bulgares à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie nationale pour enrayer la violence policière.

**Contexte**

Durant la décennie de transition qui a suivi la fin du régime communiste, la communauté rom s'est appauvrie et a souffert de l'exclusion sociale. Aujourd'hui elle a souvent des rapports difficiles, voire violents, avec les forces de l'ordre. Une étude menée en 1999 par le Comité Helsinki de Bulgarie indiquait que 60 p. cent des condamnés rom déclaraient avoir été frappés au cours de leur arrestation ou pendant leur interrogatoire. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**